



CONSEIL MUNICIPAL DU

15 DECEMBRE 2016

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYPERS, Maire – Madame Brigitte JACQUEMOT, Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND et Madame Nelly RENAUDIN, Maires adjoints – Madame et Messieurs Sébastien GERMAIN, Daniel HUREAU, Bernard JACQUEMIN, Catherine JOLIVET, Valéry LEGENDRE, Martial ROUSSEAU, Arnaud SZPUNAR, Conseillers.

Absents excusés :

- Jérôme BEAULIER, pouvoir à Daniel HUREAU
- Jean-Mary LARGILLIER, pouvoir à Brigitte JACQUEMOT

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 novembre 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2016

Projet Groupe scolaire – Consultation Marché de maîtrise d'œuvre

En vue de désigner un architecte ayant la capacité de nous proposer une étude chiffrée pour la réalisation du projet d'un groupe scolaire sur Aubepierre, un marché à maîtrise d'œuvre va être lancé. Le montage et le suivi du marché sont délégués au Cabinet TERRES & TOITS.

Date limite de réception des offres : 31/01/2017. Date d'ouverture des plis : 03/02/2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à poursuivre les démarches.

Règlement de la salle des fêtes

Après lecture du projet du nouveau règlement de la salle des fêtes et intégration de quelques ajouts au texte proposé, le nouveau règlement de la salle des fêtes est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Une « commission Salle des fêtes » regroupant l'ensemble des membres du conseil municipal est désignée. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création et la composition de cette « commission Salle des fêtes ».

Intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, notre commune ainsi que 4 autres, Verneuil l'Etang, Mormant, Bréau, La Chapelle Gauthier, intégreront la communauté de communes la Brie Nangissienne.

Monsieur le Maire explique le principe de la fiscalité professionnelle unique (FPU) : à compter du 1^{er} janvier 2017, la CCBN recueillera sur l'ensemble de son périmètre géographique la totalité de la FPU et reversera, sur la base des taux de 2016, la part revenant à chaque commune pour les entreprises existantes au 31/12/2016. Taux moyen pondéré de la FPU fixé par la CCBN ; 22,85 %. A titre d'information, le taux de la taxe professionnelle de la commune d'Aubepierre / Ozouer-le-Repos en 2016 était de 16,68 %.

Les membres du conseil ayant assisté à des commissions de la CCBN rapportent l'essentiel des discussions abordées :

- Le prochain bulletin intercommunal de la CCBN sera distribué en janvier 2017.
- Le relais des assistantes maternelles (RAM) se réunira 1 fois par semaine à la salle des fêtes d'Aubepierre et proposera des ateliers pour les assistantes maternelles.
- L'école multisport proposera des activités à Aubepierre pendant les vacances scolaires.

Travaux

La commission des travaux s'est réunie le samedi 10 décembre 2016.

- Columbarium d'Ozouer-le-Repos : 4 nouvelles cases ont été installées.
- Columbarium d'Aubepierre : A l'étude rajout de 2 cases.
- Poste EDF situé à proximité du stade à Aubepierre : la destruction de l'actuel poste EDF est programmée dans les semaines à venir. Il sera remplacé par une armoire EDF de taille plus modeste à quelques mètres de l'actuel ouvrage.
- Annexe de la mairie : les travaux de l'annexe de la mairie (ex garage) se terminent. L'avancée des travaux est présentée au conseil. Ce local permettra de stocker du petit matériel et de désencombrer les autres locaux communaux.
- Agrandissement des locaux techniques (rue du Pourtour) : travaux à venir au printemps.

- Vestiaire du stade : La vétusté du vestiaire ajoutée aux dégradations liées à la dernière tentative d'effraction (pour laquelle les indemnités de l'assurance se montent à 861,31 €) nous ont conduit à envisager des travaux de réfection. A l'analyse des devis il a été décidé de n'entreprendre que les travaux de remise en état de la zone dégradée (plafond) pour un montant estimé à 2 830,50 € HT (entreprise 2CO Multitechniques à Andrezel) auxquels il faudra ajouter la fourniture et la pose d'une ventilation mécanique (VMC) et d'une gouttière (à chiffrer). Le reste des travaux de remise en état seront réalisés par les agents communaux.
- Portail situé à l'arrière de la mairie : 3 devis ont été proposés. Bien que la commission des travaux ait envisagée dans un premier temps de choisir le portail plein et coulissant proposé par l'entreprise JP Maysonnave (Chaumes en Brie) pour un montant de 3 348 € TTC, il a été demandé de se rapprocher de la société ADPS (Yvernaillès) qui propose un portail ajouré pour un montant de 1 014 € TTC.
- Portail du cimetière d'Aubepierre : Le portail du cimetière sera restauré pour un montant de 4 944 € TTC par l'entreprise 2CO Multitechniques à Andrezel.

Travaux de voirie

- Le rebouchage des trous reprendra dès que la météo sera plus clémente (printemps).
- Ralentisseur devant les écoles : suite à l'installation devant l'école d'Aubepierre de deux plateaux dont l'objectif est d'assurer plus de sécurité en faisant ralentir les véhicules, un projet similaire est à l'étude pour l'école d'Ozouer-le-Repos. Une réflexion en lien avec le Conseil Départemental, propriétaire de la RD215 traversant Ozouer-le-Repos est en cours. Les premiers devis prévoyant la mise en place d'un unique plateau à hauteur du passage piétons se chiffrent à plus de 20 000 euros. Une subvention, au titre des amendes de police, à hauteur de 30 % du montant de la mise en sécurité de la zone est envisageable par le Conseil départemental.

Commissions et syndicats

- *SMIVOM (Syndicat Mixte Vocation Multiples)* : les travaux de sécurité de la piscine de Grandpuits faisant suite aux mesures liées au PPRT (Plan de Prévention des risques Technologiques) doivent intervenir rapidement afin de ne pas perdre le bénéfice des subventions promises. Néanmoins, les devis reçus dépassent l'enveloppe budgétaire. La piscine connaît une baisse de fréquentation de l'ordre de 38 % en octobre et 16 % en novembre.
- *SMETOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)* : Une réorganisation de la gestion du personnel est en cours concernant les différents syndicats : SMETOM, SITRADEL et SITRAVAL. Cette réorganisation ne devrait pas engendrer de mouvements physiques des agents sur les sites.
Déchetterie : Une mise aux normes de toutes les déchetteries doit intervenir. Coût de la mise aux normes : 400 000 € par déchetterie. La création d'une nouvelle déchetterie reviendrait à 1,2 millions d'euros. Pour 2017, 3 déchetteries seront mises aux normes : Provins, Bray sur Seine, Nangis.
Pour information, les horaires des déchetteries changent au 1^{er} janvier 2017 : horaire unique toute l'année. Par ailleurs, toutes les cartes d'accès aux déchetteries devront être refaites (se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte).
- *SIAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux)* : Endettement en baisse.
- *SMIAP (Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)* : Réflexions et études autour de l'abandon de plusieurs forages désormais inactifs.

Agendas

- Vœux du maire : 6 janvier 2017 – 18h30
- Conseils municipaux : 20 février 2017 – 17 mars 2017
- Galette des rois : 15 janvier 2017 (Comité des fêtes)
- Jeux d'opposition : 10 février 2017 (CCBN)
- Crêpes et jeux : 18 février 2017 (Comité des fêtes)
- Soirée dansante : 11 mars 2017 (Comité des fêtes)